AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Oyon, 2 septembre 1865

# Jean-Baptiste André Godin à Auguste Oyon, 2 septembre 1865

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation3 p. (142r, 143v, 144r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Oyon, 2 septembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45353

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 septembre 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOyon, Auguste (1811-1884)
Lieu de destination3, rue Christine, Paris

## **Description**

RésuméJean-Baptiste André Godin annonce à Oyon que son fils va lui rendre visite pour l'inviter ainsi que sa femme à assister à la fête de l'Enfance du Familistère. Il lui demande le service de s'entendre avec Pernet-Vallier pour venir avec lui dont il veut prendre en charge les frais de voyage en remerciements des services rendus. Godin évoque l'incertitude qui plane sur la fête de l'Enfance : le préfet avait fait interdire aux habitants du Familistère un bal aux jours du carnaval ; il n'a pas répondu aux deux lettres de Godin sollicitant une modification de l'autorisation du débit de boissons, jusqu'ici réservé aux habitant·es du Familistère ; il est probable que la fête sera privée du bal qui suit la distribution des récompenses ; Godin ne peut en conséquence encore déterminer le jour de la fête. Il incite Oyon à accepter l'invitation et il lui annonce qu'il invitera également Calixte Souplet. Il lui signale que Marie Moret a lu sa lettre avec plaisir. « Vous me pardonnerez de n'avoir soigné dans celle-ci ni la diction, ni la syntaxe, ni la ponctuation. Je m'affranchis malgré moi de ce fardeau qui vous pèse. »

NotesGodin répond à la lettre d'Auguste Oyon du 15 août 1865 (Cnam FG 17 (2) o).

#### Mots-clés

Aliments, Fête de l'Enfance du Familistère, Procédure (droit), Visite au Familistère Personnes citées

- Godin, Émile (1840-1888)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Oyon [madame]
- Pernet-Vallier, H. [monsieur]
- Souplet, Calixte (1810-1867)

Événements cités<u>Fête de l'Enfance du Familistère (24 septembre 1865, Guise)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 01/02/2024